

## 6 Société et Culture

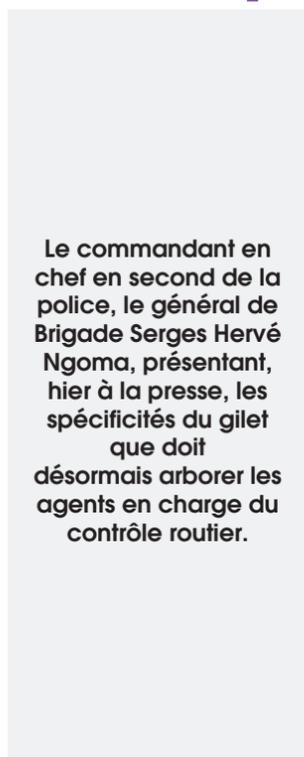
## Forces de police nationale (FPN)/Opération "Sécu vacances 2019" Elles déploient leur dispositif de sécurité

Y.F.I

Libreville/Gabon

La police nationale compte accentuer la sécurisation des personnes durant ces vacances scolaires sur l'ensemble du territoire national. L'annonce en a été faite hier à Libreville par le commandant en chef en second de ce corps des forces de sécurité, chargé des unités opérationnelles et de la logistique, le général Serges Hervé Ngoma.

**RENFORCER** la sécurité sur le territoire national, particulièrement lors des festivités inhérentes à la commémoration du 59e anniversaire de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale. Telle est l'ambition de la police nationale. En atteste, la conférence de presse du commandant en chef en second, chargé des unités opérationnelles et de la logistique, le général de brigade Serges Hervé Ngoma, hier, dans les lo-



Le commandant en chef en second de la police, le général de Brigade Serges Hervé Ngoma, présentant, hier à la presse, les spécificités du gilet que doit désormais arborer les agents en charge du contrôle routier.

caux du commissariat du Littoral à Libreville. Pour permettre aux populations de se mouvoir allègrement, la deuxième autorité de la police nationale a annoncé une batte-



Photo : Y.F.I

rie d'actions imminentes et effectives dès le 8 août (hier, ndlr). Lesquelles actions consistant concrètement à "l'occupation des points chauds, le contrôle des véhicules, de leurs oc-

cupants et autres piétons, le contrôle et l'observation des heures légales d'ouverture et de fermeture des débits de boissons et la surveillance accrue des plages et leurs abords", a annoncé

le général Serges Hervé Ngoma. Objectif : sécuriser les populations, protéger les biens et dissuader par la même occasion les malfaiteurs. Un avertissement ferme lancé en

direction des tenanciers de débits de boissons ne respectant pas l'heure de fermeture officielle (fixée à 22 heures pour les bars et autres troquets, ndlr). Le racket effectué par les policiers véreux n'a pas été occulté.

L'occasion faisant le larcin, le commandant en chef en second chargé des unités opérationnelles et de la logistique a présenté le gilet permettant d'identifier les policiers dépêchés pour les contrôles routiers. Des gilets permettant de localiser la provenance des agents verbalisateurs.

Bon à savoir, la police dispose désormais d'un numéro vert (04 18 12 12) ouvert 24/24 et qui permet à tout usagé lésé ou racketté de se plaindre.

### Collecte des ordures ménagères à Libreville

## L'État surpris par la décision d'Averda de suspendre ses activités

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Alors que la société avait obtenu l'octroi d'une enveloppe de près de 6 milliards ces trois derniers mois, avec la promesse d'assurer la continuité de ses services.

**AU** lendemain de la décision d'Averda de suspendre ses activités, les immondices, comme on pouvait s'y attendre, se sont amoncelées, formant ainsi des montagnes de part et d'autre, à Libreville notamment. L'État se dit cependant surpris par cette décision unilatérale ne cadrant pas avec le précédent accord conclu avec la société en charge de la collecte et de la gestion des ordures ménagères dans la capitale. "Cela nous étonne. Très récemment, Averda s'est rapproché de l'État gabonais pour faire part de ses préoccupations concernant le retard de paiement de ses factures. Elle a sollicité et obtenu une enveloppe de près de 6 milliards ces trois derniers mois. Ce qui devait lui permettre d'assurer ses prestations en attendant les résultats de l'audit de la dette prétendue. Il y avait donc accord, et l'État a rempli son engagement", a expliqué hier à L'union Yannick Ongonwou Sonnet, Haut-Commissaire à l'Environnement et au cadre de vie (HCECV). Contre toute attente, et malgré



Yannick Ongonwou Sonnet, Haut-Commissaire à l'environnement et au cadre de vie : «Nous n'avons pas manqué d'interpeller Averda sur l'inopportunité de cette énième menace de suspension».

les efforts consentis par l'État en cette période de crise, affirme-t-il, Averda a brandi une nouvelle menace de suspension qu'elle a mise à exécution le 1er août dernier, à la veille de la journée nationale du drapeau et de la fête de l'Indépendance. "Nous sommes d'autant plus surpris que dans le cadre des missions assignées par le chef de l'État au Haut-commissaire à l'Environnement et au cadre de vie, nous n'avons pas manqué d'interpeller Averda sur

l'inopportunité de cette énième menace de suspension, étant donné l'effort financier qui vient d'être consenti à leur propre demande. Nous l'avons interpellé sur la nécessité de respecter ses obligations", ajoute M. Ongonwou Sonnet. En attendant donc la reprise des activités de ramassage des ordures et le nettoyage des voiries, des mesures d'urgence sont mises en œuvre depuis le 1er août, assure le HCECV, parce que l'État a l'obligation de garantir

la santé des populations. C'est d'ailleurs dans cette logique que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui est très préoccupé par cette situation, a reçu le maire de Libreville en audience en début de semaine, il y a quelques jours, en lui donnant des instructions de travailler de manière coordonnée et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour préserver le bien-être des populations.

### Éducation/Clôture de la commission provinciale de la carte scolaire

## Corriger les dysfonctionnements

**Convoquée** mercredi dernier à Libreville, la commission provinciale de la carte scolaire pour la province de l'Estuaire, hébergeant la plus grande population scolaire du pays, a clos ses travaux le même jour sur une batterie de recommandations plus pertinentes les unes que les autres. **Nous y reviendrons.**

I. I

